



Montpellier le 21 avril 2020

Marie-Jeanne Verny  
Professeure émérite des Universités  
Présidente du CREO-Lengadòc  
[lengadoc@felco-creo.org](mailto:lengadoc@felco-creo.org)

à Madame la Rectrice de l'Académie de Montpellier

Objet : suppression d'une heure d'occitan au collège Marcel-Pierrel – Marvejols - Lozère

Madame la Rectrice

Le CREO Languedoc, qui représente les enseignants d'occitan dans l'académie, vient d'apprendre la suppression d'une heure d'occitan dans la DGH du collège Marcel Pierrel à Marvejols (Lozère).

Comme nous l'avons fait à propos des postes du premier degré fléchés « occitan » à l'école Olympe de Gouges à Montpellier puis à l'école de Montréal dans l'Aude, nous souhaitons vous faire part du désaccord unanime de nos adhérents. La convention cadre Etat, Académies de Bordeaux, Limoges, Montpellier et Toulouse 2017-2022 fixe les horaires et stipule que « la priorité est donnée à la construction ou au renforcement de cursus complets à l'échelle du bassin éducatif ». Il nous apparaît donc essentiel de continuer à construire la continuité pédagogique en respectant les horaires officiels, soit « 2h ou 3h en classe de sixième et 2h hebdomadaires en classe de 5<sup>e</sup> et en classes de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>. »

Ceci d'autant plus que Madame La Rectrice, lors de son intervention à Narbonne le mercredi 15 janvier a bien spécifié que « la marge » devait être consacrée principalement aux Enseignements de compléments.

Le CREO ne peut donc accepter la décision qui a été prise. En effet, les effectifs en occitan du collège Marcel Pierrel, sans être pléthoriques, sont tout à fait satisfaisants. L'enseignement qui y est établi de longue date ne manque pas de dynamisme. Les élèves participent ou ont participé à de nombreux projets, parcours ERASMUS, ateliers de création, voyages pédagogiques...

Cette décision est d'autant plus incompréhensible qu'elle instaure de fait une rupture dans la continuité du parcours linguistique des élèves : le bassin de Marvejols propose en effet un enseignement d'occitan de la maternelle au lycée.

La suppression de cette heure met en danger le travail construit depuis des années.

Supprimer une heure, c'est mettre à mal la continuité pédagogique.

Supprimer une heure, c'est mettre en danger le poste qui ne sera plus un temps plein dès la rentrée 2020 (16 h) alors qu'il totalisait jusqu'à 21 h en 2015.

Supprimer une heure, c'est supprimer la possibilité de laisser évoluer la situation vers un enseignement bilingue.

Supprimer une heure, c'est manquer de respect envers les élèves et les familles engagés dans ce cursus.

Pour toutes ces raisons, nous demandons donc que soit rétablie cette heure en classe de cinquième.

Nous vous informons que nous alertons dès aujourd'hui nos interlocuteurs habituels : OPLO (office public de la langue occitane), Ocbi, responsables syndicaux et élus.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Rectrice, l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Uerz'.

Copie de ce courrier est envoyée

- À la direction des services académiques de la Lozère
- À l'IPR en charge des langues
- Au chargé de mission IPR -occitan
- Aux élus municipaux, départementaux, régionaux
- Aux organisations syndicales